

**MAIRIE de MIOS**



Tél. 05 56 26 66 21  
Fax 05 56 26 41 69

Mios, le 7 mars 2014

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est convoqué à la mairie de Mios, en session extraordinaire, en séance publique, le :

SAMEDI 15 MARS 2014 à 8 HEURES 30.

Le Maire de MIOS,  
François CAZIS.

## ORDRE DU JOUR

1. Compte rendu de la décision n°1/2014 de Monsieur le Maire au conseil municipal en application des dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales concernant la passation d'un avenant n°1 à la convention de contrôle technique de construction relative à l'opération de réhabilitation et transformation de la grange jouxtant l'école de Lillet en vue de la création d'une salle polyvalente à Mios.
2. Compte rendu de la décision n°2/2014 de Monsieur le Maire au conseil municipal en application des dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales concernant la consultation sommaire engagée par la ville de Mios, acheteur public, auprès de plusieurs sociétés concurrentes, pour la désignation d'un coordonnateur SPS dans le cadre de la réalisation des programmes de constructions scolaires prévus dans la convention d'aménagement d'école (CAE).
3. Approbation par le conseil municipal de la modification statutaire de la COBAN Atlantique se rapportant au transfert à la COBAN de la compétence relative à « la réalisation et la gestion de déchèteries professionnelles ».
4. Approbation de la convention de coopération entre la commune de Mios et Pôle emploi.  
Autorisation donnée à Monsieur François CAZIS, Maire, de signer ce protocole d'accord.
5. Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) aux fonctionnaires communaux relevant des catégories B et C et Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections aux fonctionnaires relevant de la catégorie A, à l'occasion des élections municipales des 23 et 30 mars 2014.
6. Avenant n°2 au traité de concession de la ZAC du Parc du Val de l'Eyre relatif au changement de dénomination du concessionnaire de l'opération.  
Autorisation donnée à Monsieur François CAZIS, Maire, de souscrire l'avenant n°2 s'y rapportant.
7. Commune de Mios - Construction d'un groupe scolaire primaire situé dans le périmètre de la ZAC du Parc du Val de l'Eyre : lancement du concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse.
8. Compte rendu annuel 2013 du concessionnaire de la Zone d'Aménagement Concerté du « Parc du Val de l'Eyre ».
9. Affectation du résultat de fonctionnement dégagé par le budget annexe des transports scolaires à la clôture de l'exercice 2013.
10. Affectation du résultat de fonctionnement dégagé par l'office de tourisme\* à la clôture de l'exercice 2013.
11. Affectation du résultat de fonctionnement dégagé par le service public d'assainissement non collectif (SPANC) à la clôture de l'exercice 2013.
12. Affectation du résultat de fonctionnement dégagé par le budget annexe « lotissements et aménagements » à la clôture de l'exercice 2013.

13. Affectation du résultat de fonctionnement dégagé par la commune de Mios à la clôture de l'exercice 2013.
14. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2014.
15. Vote du budget primitif 2014 du service public local des transports scolaires.
16. Vote du budget primitif 2014 de l'office de tourisme classé catégorie 1 étoile.
17. Vote du budget primitif 2014 du service public d'assainissement non collectif.
18. Vote du budget primitif 2014 des lotissements et aménagements.
19. Vote du budget primitif 2014 de la commune de Mios.
20. Acceptation d'un don d'un montant de 1.200 € au profit du Centre Communal d'Action Sociale de Mios.
21. Adoption d'une délibération du conseil municipal instaurant l'obligation de déposer une déclaration préalable pour l'implantation de clôtures.
22. Saisine des services départementaux compétents en vue du montage et de la programmation du projet relatif à la confection d'un tourne-à-gauche sur la RD3, lieu-dit « Lillet ».
23. Acquisition de parcelles de terrains situées dans le périmètre de la ZAC du « Parc du Val de l'Eyre ».  
Autorisation donnée à Monsieur François CAZIS, Maire, de signer les actes notariés à intervenir à cet effet.
24. Donation par la SARL J. DARRIET à la commune de Mios, du solde d'un terrain faisant l'objet d'une division cadastrale au lieu-dit Navarix, dans le cadre de la réalisation du lotissement « Le Clos des Ecoles ».
25. Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme communal au titre de la mise en compatibilité de ce document avec le SCOT du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, objectifs poursuivis et définition des modalités de la concertation.
26. « Parc d'activités Mios Entreprises » - Extension.  
Désignation du concessionnaire de l'opération d'aménagement après avis de la commission de concession communale.  
Passation du traité de concession.  
Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ledit traité.
27. Jury d'assises pour l'année 2015.  
Tirage au sort en séance publique de 18 jurés en vue de la constitution de la liste préparatoire du jury criminel.